

66^{ème} Championnat de France Adultes Bord de mer & Lancer Poids de Mer 18-23 Septembre 2023



DECATHLON | CAPERLAN^{SW}

Partenaire Officiel



MOT DU RESPONSABLE NATIONAL BORD DE MER

Patrick LACAMPAGNE
FFPS MER
Responsable Commission Nationale Bord de Mer



Bonjour à toutes et à tous,

Le championnat de France de Surfcasting et Lancer Adultes revient sur les plages des Hauts de France après un intermède de plusieurs années en Occitanie, Vendée, PACA, ou Aquitaine. En France nous avons la chance d'avoir de multiples paysages marins qui nous offrent une grande diversité de types de pêche, ne nous privons pas d'aller les visiter.

En 2017 lors du dernier CDF Adultes organisé en HDF nous avons déjà pêché les mêmes plages avec de très bons résultats, et l'an dernier ce sont les jeunes qui l'ont confirmé durant leurs deux jours de compétition nationale avec de très nombreux bars ou filets de toutes tailles, donc je suis confiant nul doute qu'il en sera de même pour cette 66ème édition.

Il faut toutefois être conscients qu'une organisation qui rassemble 300 pêcheurs et une quarantaine de lanceurs nécessite de longs mois de préparation, tout en dépendant finalement des impondérables que sont l'état de la mer ou la météo qui peuvent transformer une grande fête en parcours du combattant.

Remercions donc les Pêcheurs de la Warenne - forts d'une équipe qui a su réunir jeunesse, expérience et compétence - pour avoir accepté de relever le défi avec enthousiasme. Ils ont l'entière confiance de la FFPS Mer.

Maintenant il ne me reste plus qu'à souhaiter à toutes et à tous un bon séjour dans les Hauts de France et que les meilleurs gagnent...

Mot de la Maire, Saint-Etienne-Au-Mont Brigitte PASSEBOSC



Bonjour à toutes et à tous,

Le championnat de France de Surfcasting 2023 se déroulera sur la Côte d'Opale. Une grande fierté pour notre commune Saint Etienne-au-Mont avec sa belle plage d'Ecault. Le club des Pêcheurs de la Warenne, très actif depuis 20 ans sur la Commune, ne pourra que donner une belle image de ce beau territoire.

Je remercie le Département, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, la Commune et l'ensemble des partenaires qui permettront au club d'organiser, dans les meilleures conditions, cet évènement national.

Un sport populaire et gratuit qui fait partie de nos traditions ancestrales et qui doit rester accessible à Tous.

Le Pas-de-Calais est une terre d'accueil et nous espérons que l'ensemble des participants ne souhaiterai qu'y revenir.

Avec tout mon soutien.

MOT DE LA PRÉSIDENTE RÉGIONALE FFPS

Audrey NUTTENS
FFPS – Région Hauts de France
Présidente du Comité Régional



En tant que Présidente régionale, je suis heureuse que le 66^{ème} championnat de France adultes bord de mer puisse se dérouler, au début de l'automne 2023, sur nos belles et longues plages de sable fin de la côte d'opale.

La jeune et dynamique équipe des pêcheurs de la Warenne, à qui l'organisation a été confiée, a choisi les fabuleuses plages d'Equihen-Plage, Ecault, Hardelot et Dannes déjà bien connues de certains, pour le déroulement des manches qui, je l'espère, vous laisseront d'inoubliables souvenirs.

Attention néanmoins aux phénomènes des marées et des bâches qui pourraient vous encercler à marée montante et devenir très dangereuses tant le courant dans celles-ci est fort lorsque la mer monte particulièrement vite à cet endroit.

Enfin, à cette époque de l'année, la majorité des touristes sont repartis chez eux et nous profitons souvent d'une très belle arrière-saison, au calme. Vous pourrez donc apprécier pleinement les conditions optimales de pêche et lors de vos moments de détente après la compétition, les spécialités culinaires, les lieux culturels comme le centre national de la mer Nausicaa ou encore les caps Gris Nez et Blanc Nez et regagner vos régions ravis de votre participation...

En attendant de vous recevoir dans les Hauts-de-France, je vous souhaite une bonne préparation à ce championnat, qui, j'en suis sûre, sera une réussite !

MOT DU RESPONSABLE RÉGIONAL MER FFPS

Michel CAZIN

FFPS – Région Hauts de France
Responsable Commission Régionale Mer



La Commission Mer de la Fédération Française des Pêches Sportives a confié l'organisation du championnat de France bord de mer et de lancer adultes au comité régional Mer des Hauts de France et en particulier au club des PÊCHEURS DE LA WARENNE.

Pour la deuxième année consécutive nous accueillerons un championnat de France sur les plages de la côte d'Opale. Cette fois ce sera sur les plages d'EQUIHEN – ECAULT et d'HARDELOT – DANNES.

Anthony et son équipe, avec le soutien du comité, travaillent et mettront tout en œuvre pour que la compétition et votre séjour soient les meilleurs possible.

Pour ceux qui découvriront nos plages et aux plus habitués, je souhaite une très belle compétition et un agréable moment de convivialité.

Bienvenue dans les Hauts de France et que les meilleurs gagnent.

MOT DU PRÉSIDENT ORGANISATEUR

Anthony LEGRAND,
Président de l'association
« Les Pêcheurs de la Warenne »



Mesdames, Messieurs

C'est avec énormément de plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue sur le magnifique littoral de la Côte d'Opale et la commune de Saint Etienne au Mont.

Les pêcheurs de la Warenne sont très fiers de s'être vu confié par notre fédération l'organisation du 66ème championnat de France de pêche de bord de mer et c'est avec un plaisir partagé que nous vous accueillerons pour un tel événement sportif.

Les compétiteurs et compétitrices pourront s'en donner à cœur joie pendant leur séjour, évidemment dans un esprit sportif qui représente notre fédération, la FFPS.

Outre les moments de pêches les compétiteurs et accompagnants auront le plaisir de découvrir ou de redécouvrir notre littoral et ses longues plages naturelles faisant partie du parc marin.

Les pêcheurs de la Warenne vous proposent la possibilité de vous loger à moindre coût et à proximité des zones de pêche (voir la brochure).

L'équipe des pêcheurs de la Warenne mettra tout en œuvre afin que ce 66ème championnat de France reste gravé dans l'esprit de chacun.

SPORTIVEMENT que les meilleurs gagnent.

PROGRAMME

Lundi 18 Septembre 2023 :

- 9h00 : Accueil des Participants (Lancer) – Contrôle des Licences et Briefing
- 9h30 : Début Epreuve de Lancer (voir annexe)

Mardi 19 Septembre 2023 :

- 9h00 : Fin des Epreuves de Lancer (voir Annexe)
- 15h00 : Ouverture des Portes (Salle JC. Juda)
- 16h00 : Présentation de l'épreuve Bord de Mer & contrôle des licences signées d'un médecin

Exposition de Stand Partenaire (Decathlon/Caperlan-LSC Plomb-YM3D-Fromagerie Ste Godeleine-Biscuiterie de la Côte d'Opale...)

Mercredi 20 Septembre 2023 :

- 09h00 : Début de la 1ère manche de pêche. Basse mer 10h40 – coefficient 71
- 13h00 : fin de la 1ère manche de pêche
- 15h00 : réalisation du classement de la 1ère manche

Jeudi 21 Septembre 2023 :

- 09h30 : Début de la 2ème manche de pêche. Basse Mer 11h19 – coefficient 60
- 13h30 : fin de la 2ème manche de pêche
- 15h00 : réalisation du classement de la 2ème manche

Vendredi 22 Septembre 2023 :

- 10h00 : Début de la 3ème manche de pêche. Basse Mer 12h05 – coefficient 48
- 14h00 : fin de la 3ème manche de pêche
- 16h00 : réalisation du classement de la 3ème manche
- 19h30 : repas de clôture (Salle JC. Juda)

Samedi 23 Septembre 2023 :

- 10h00 : proclamation des résultats Bord de Mer & Lancer (Salle de La Cachaine)

L'organisation s'autorise, en concertation avec le jury, à déplacer les horaires de début et de fin des manches de pêche pour des mesures de sécurité, à n'importe quel moment de la compétition. Une communication maximale sera mise en place si tel est le cas.

Coordonnées de l'association pour toutes correspondances ou demandes d'informations :

David Louasse

Résidence Les Sauvageonnes - 8 rue des Oyats – 62360 ECAULT –

Saint Etienne-au-Mont

Renseignements : ☎ 06 85 63 63 00 - ✉ davidlawarenne@free.fr

Site Internet : <https://pecheursdelawarenne.fr>

PLANS DES SITES

SALLES

Accueil & Banquet de Clôture

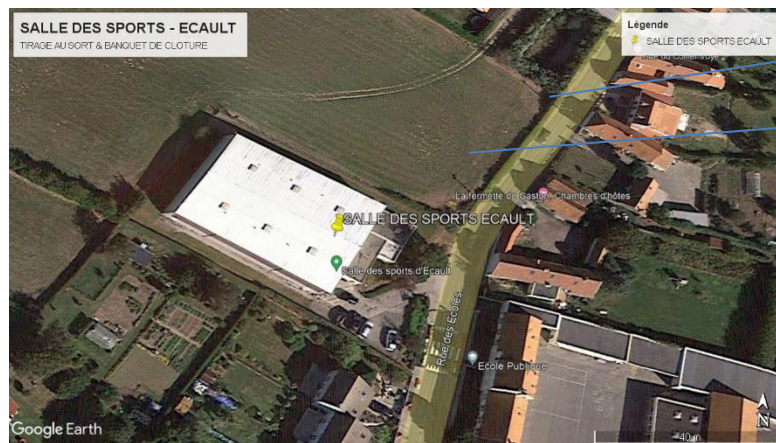
La salle pour l'accueil se situe :

Salle des Sports Jean-Claude JUDA
(Ecault)

Rue des Ecoles

62360 SAINT ETIENNE-AU-MONT

Coordonnées GPS : 50°40'4.21"N 1°36'18.05"E



Remise des récompenses

La salle pour la remise des récompenses se situe :

Salle de La Cachaine

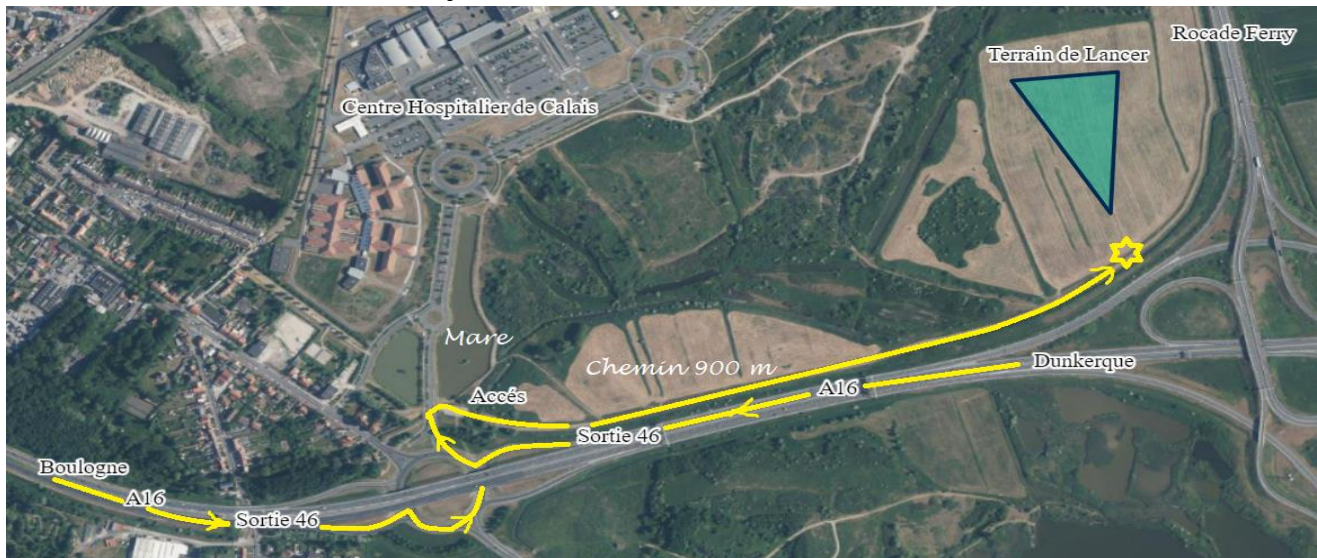
Rue du Stade

62360 SAINT ETIENNE-AU-MONT Coordonnées GPS : 50°40'42.17"N 1°37'53.59"E



SITES DE LANCER

Lancer / Terrain de Lancer Calais



Longitude : 1.891 - Latitude : 50.9352 Direction centre Hospitalier Calais

- Venant de Boulogne sortie 46, giratoire 3ème sortie (Boulevard des Justes).
- Venant de Dunkerque sortie 46 giratoire 1ère sortie (Boulevard des Justes).
30m à droite entrée parking non aménagé (avant bassin) puis chemin 900m en voiture jusqu'au terrain de Lancer (Balisage de l'accès).
- Les organisateurs et les participants s'engagent à respecter les règles de base, et tout particulièrement les règles de sécurité, d'esprit sportif, et de respect de l'environnement.
- Le règlement F.F.P.S. sera appliqué.

Rappel des principales règles :

Cannes et moulinets

- Les cannes devront avoir au minimum 4 anneaux mais leur longueur ne sera pas limitée.
- Les moulinets seront fixes, l'arraché (conique accepté) devra être enroulé de 5 tours de bobine minimum.

Fils

- Les fils exclusivement en nylon, de préférence de couleur fluo, devront avoir les diamètres suivants :

Plomb	Tambour fixe	
	Fil du moulinet	Arraché*
100 g	25/100	25/57
125 g	25/100	25/57
150 g	25/100	25/57

(*): Arraché conique autorisé au minimum de 25 centièmes

Le corps de ligne doit être de diamètre constant (ligne avec arraché conique interdit).

Les plombs

- Les plombs seront fournis par l'organisateur. Chaque plomb sera lancé 4 fois.
Senior : 150g-125g Vétérans : 125g-100g Dames : 125g-100g

SITES DE PÊCHE

Zone A : Plage Dannes – Hardelot (1 à 100)

PLAN PLAGE DE DANNES AU POSTE DE SECOURS D'HARDELOT Zone A



100M ENTRE CHAQUE ZONE

Accès à la zone :

En provenance d'Etaples D940
direction Hardelot, puis D113E6.

Coordonnées GPS zone de stationnement :

Poste de Secours 50°38'7.00"N 1°34'35.72"E

Hardelot Sud 50°37'41.25"N 1°34'37.65"E

SUIVRE BALISAGE

Zone B : Plage Hardelot – Ecault (101 à 200)

PLAN POSTE DE SECOURS HARDELOT VERS BLOCHAUS ECAULT Zone B



100M ENTRE CHAQUE ZONE

Accès à la zone :
En provenance d'Étaples D940
direction Hardelot, puis D113E6.

Coordonnées GPS zone de stationnement :
Poste de Secours 50°38'7.00"N 1°34'35.72"E
Hardelot Nord 50°38'26.79"N 1°34'39.40"E

SUIVRE BALISAGE

Zone C : Plage Ecault – Equihen-Plage (201 à 300)

PLAN BLOCHAUS ECAULT VERS DESCENTE BATEAUX EQUIHEN-PLAGE Zone C



100M ENTRE CHAQUE ZONE

Accès à la zone :

En provenance d'Etaples D940
direction Hardelot-Condette, puis
D119 direction Equihen-Plage

Coordonnées GPS zone de stationnement :

Parking Equihen-Plage 50°40'6.78"N 1°34'13.37"E
Hardelot Nord 50°38'26.79"N 1°34'39.40"E

SUIVRE BALISAGE

ACCUEIL

L'accueil des Compétiteurs aura lieu à :

Salle des Sports Jean-Claude JUDA

Rue des Ecoles

62360 SAINT ETIENNE-AU-MONT (ECAULT)

Coordonnées GPS : 50°40'4.21"N 1°36'18.05"E

Ne pas oublier de vous munir des licences de chaque compétiteur, validées par le médecin (à défaut de validation, la présentation d'un certificat médical sera exigée).

Le contrôle des licences des compétiteurs sera réalisé par des représentants de la sous-commission Bord de Mer avant la remise à un représentant de chaque club d'une feuille récapitulative du tirage au sort de ses compétiteurs.

L'ouverture des portes se fera **à compter de 15h00.**

La présentation de la compétition se fera dès 16h00.

CLASSEMENTS JOURNALIERS

Le classement des manches Bord de Mer débutera 02 heures après la fin de chaque manche conformément au programme de la compétition.

Ils seront établis au **Centre Animation Jeunesse (CAJ) 153 rue du Dessous 62360 Saint Etienne-au-Mont (Ecault).**

Tous les participants désirant y assister seront les bienvenus.

Le classement des manches sera disponible sur le site de la Commission Bord de Mer :

<https://ffpsborddemer.asso-web.com>

Pour information, cette épreuve est prévue en format « NO KILL », c'est-à-dire que toutes les prises seront remises à l'eau vivantes. Il est rappelé que les prises de moins de 15cm seront comptabilisées pour 1 point, celles supérieures ou égales à 15cm seront converties selon le tableau de conversion taille/poids en vigueur pour 2023. Toutes les prises seront mesurées avec des réglettes fournies par l'organisation aux commissaires de l'épreuve et uniquement avec celles-ci.

SOIRÉE DE CLÔTURE

La soirée de clôture se déroulera à :

Salle des Sports Jean-Claude JUDA

Rue des Ecoles

62360 SAINT ETIENNE-AU-MONT (ECAULT)

Coordonnées GPS : 50°40'4.21"N 1°36'18.05"E

Elle débutera à 19h30.

Repas Surprise – **Menu** *Warennien*

- Amuses Bouches
- Entrée : Spécialité Poisson ou Campagnarde
- Plat : Carbonnade Flamande ou Poulet au Maroilles
- Fromages du Boulonnais
- Délice Crémeux d'Opale
- Petit Noir (café)

Une buvette sera à votre disposition pour toute boisson complémentaire.

Et bien évidemment, une **SUPER TOMBOLA** vous sera proposée avec des **LOTS EXTRA**

REMISE DE RÉCOMPENSES

La remise des récompenses se déroulera à :

Salle de La Cachaine

Rue du Stade

62360 SAINT ETIENNE-AU-MONT

Coordonnées GPS : 50°40'42.17"N 1°37'53.5

Elle débutera à 10h00, avec ouverture des portes à 09h30.

Verre de l'Amitié OFFERT

BORD DE MER

RAPPELS – INFORMATIONS – RÈGLEMENTS

Le règlement fédéral Bord de Mer 2023 est applicable sur ce championnat.

Quelques rappels :

- Une seule canne en action de pêche.
- Un seau de pêche pour la pêche « no-kill » obligatoire sur le poste de pêche à amener par le compétiteur.

La pêche se fera sur Basse Mer et début du Montant.

La durée des manches de pêche est de 04 heures.

L'association organisatrice s'est engagée auprès des instances régionales, départementales et locales à la mise en place d'une démarche environnementale et de développement durable pour cette manifestation.

Elle consiste globalement :

- Au respect des sites de pêche mis à disposition « ils seront propres à notre arrivée et devront le rester »
 - À la remise à l'eau des prises quelle que soit leur taille
- Le non-respect du règlement et de cette démarche entraînera la disqualification du participant.

Tous les moyens sont prévus pour le respect de ces points.

SÉCURITÉ

Quelques règles de sécurité plus restrictives que celles du règlement fédéral Bord de Mer 2023 seront mises en application lors de ce championnat :

- Le lancer s'effectuera Pied au Sec.
- Pour lancer, il est interdit de traverser à marée montante les retenues d'eau devant le poste de pêche de profondeur supérieure à la hauteur de genou du compétiteur.
- A marée montante, le poste de pêche devra être reculé au-delà de la retenue d'eau dès la demande ou l'annonce faite par le commissaire de zone. **Le non-respect de cette demande provoquera la disqualification du compétiteur.**
- **Pour lancer à marée descendante**, la traversée des retenues d'eau ne sera autorisée que sous réserve qu'un banc de sable sec face au poste de pêche existe et que la profondeur de cette retenue soit inférieure à la hauteur du genou du compétiteur, et également après accord du commissaire de la zone.

RESPONSABLES DE ZONE - COMMISSAIRES

3 responsables de zones seront désignés par l'organisateur. Ils seront les relais de l'organisation avec les commissaires et les compétiteurs de chaque zone mais également des officiels de la FFPS/Commission Bord de Mer. Leurs noms et coordonnées téléphoniques seront fournis aux commissaires pour tout litige sur site.

Il est prévu un commissaire pour 10 pêcheurs. Ils seront habillés d'un baudrier fluo afin d'être reconnaissables. Ils auront la charge de faire respecter le règlement fédéral bord de mer 2023. Afin de rappeler le rôle du commissaire et d'harmoniser les pratiques, une réunion sera organisée avant le début de la compétition. Les commissaires contrôleront la même zone pendant les 3 jours de pêche.

JURY DE L'ÉPREUVE

Le jury sera désigné par la Commission Bord de Mer de la FFPS. Il aura pour mission de veiller à l'application du règlement fédéral, à la conformité du tirage au sort, au contrôle des licences, à la bonne réalisation des classements et à l'examen des réclamations s'il y a lieu.

Concernant les réclamations, conformément à l'article 14 du règlement fédéral et au cahier des charges, les réclamations devront être adressées au responsable du jury le plus tôt possible après la manche et au plus tard avant la fin du classement de la manche. Elles seront examinées et jugées par le jury qui statuera sans appel.

ZONES DE REPLI

Des zones de repli sont prévues en cas de conditions météorologiques défavorables n'assurant pas la sécurité maximale des compétiteurs (HORAIRES DECALES).
L'organisateur signalera au plus tôt aux responsables de club la décision de repli.

MATÉRIELS DE PÊCHE

1 canne en action de pêche (les autres seront tenues à l'arrière du poste). Canne de 4,00 à 5,00m - Puissance 80 à 250 gr
Moulinets garnis de fils 16 à 35/100
Montages de 1 à 3 empiles, longueurs 40cm à 2m, agrémentés de perles ou sequinstoutes tailles et couleurs
Plombs 100 à 200gr (ne pas oublier plombs grappins et portugais)
Hameçons de taille 7 à 2
Chariot de transport
Le trépied est préférable aux piques pour le maintien des cannes (présence ponctuelle degalets en surface et dans le sable)
Bottes ou chaussures de plages recommandées
1 seau pour conserver le poisson vivant en attendant le passage du commissaire

PRISES - ESPÈCES

Les prises les plus fréquentes sur ces plages sont : bars francs, mulets, flets, vives (petites), limandes, soles, maquereaux, anguilles, orphies, tacauds, merlans. Je rappelle que la compétition est prévue en « NO KILL » c'est-à-dire que toutes les prises doivent être remises à l'eau vivantes.

ENGAGEMENT CONTRE LE DOPAGE



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÊCHES SPORTIVES S'ENGAGE

Recommandations clés en matière de lutte contre le dopage

Les sportifs qui prennent des médicaments sont tenus de vérifier si ceux-ci figurent sur la liste des substances et méthodes interdites par l'AMA. (Agence Mondiale Antidopage)

Des précautions particulières doivent être effectuées lors de la prise d'antihypertenseurs, en particulier de diurétiques, qui sont disponibles à la fois comme préparations individuelles et en association avec d'autres médicaments normalement autorisés. Les diurétiques sont toujours interdits.

Pour ces raisons, chaque athlète doit vérifier la liste des substances interdites et, si nécessaire, demander une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT). L'exemption pour usage thérapeutique doit être accordée avant de prendre une substance interdite.

Un certificat ou l'ordonnance d'un médecin n'autorise pas en soi l'athlète à utiliser la substance interdite.

Tout athlète a le droit de pratiquer un sport propre.

Commission médicale fédérale FFPS.

APPÂTS

Les appâts conseillés : arénicoles (vers marins, bocards ou vers d'eau), demi-dures, dures, couteaux, gravettes blanches (néreïdes de sable)



COMMANDE D'APPÂTS CONSEILLÉE

Des commandes d'appâts pourront être réalisées directement auprès des détaillants spécialisés :

NORDIK
pêche

Route de l'Ecluse Trystram
Rdpt Guillain
59140 Dunkerque
Tél : 03 28 29 43 65

DECATHLON
BOULOGNE SUR MER

DECATHLON
ZAC de Mont-Joie
62280 Saint Martin-Boulogne
Tél : 03 21 10 39 00

TERRES&EAUX
La nature, ça se vit.

Parc d'activité Chemin Vert
196, rue des Oliviers
62100 CALAIS
Tél : 03 21 17 17 70

L'organisateur ne prendra aucune commande d'appât

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE « COMPÉTITEUR »

COCHER LA CASE Pêche Quota Club Surnombre National
CORRESPONDANTE : Lancer

Comité Régional : Club :

Nom/Prénom du responsable du club :

Nom/Prénom du compétiteur :

N° Licence : Catégorie :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Inscriptions

	Prix	Nombre	Prix total	Précisions éventuelles
Soirée de clôture (Repas complet – Amuses Bouches - Vins pour 6 pers. Compris)	39,00€			
Entrée : <i>Terrine de Poisson</i> <i>Terrine Campagnarde</i>	Nbre			
Plat : <i>Carbonnade Flamande</i> <i>Poulet au Maroilles</i>	Nbre			
Fromage-Dessert-Café				
Inscription Bord de Mer	15,00€			
Inscription Lancer	15,00€			

**TOTAL..... € - chèque libellé à l'ordre de « LES PÊCHEURS DE LA WARENNE »
ou par virement sur le compte ci-dessous :**

IBAN FR76 1627 5204 0008 1042 1015 668 – BIC CEPAFRPP627

Toute erreur dans le montant entraînera la non-prise en considération du dossier, qui sera renvoyé au club.

Les chèques seront encaissés le 15 juillet 2023

Attention : les fiches d'inscription et les règlements seront transmis sous pli recommandé à l'organisateur, avant le 30 juin 2023 à l'adresse ci-dessous :

David Louasse

Résidence Les Sauvageonnes - 8 rue des Oyats – 62360 ECAULT – Saint Etienne-au-Mont

Renseignements : ☎ 06 85 63 63 00 - ✉ davidlawarenne@free.fr

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE « ACCOMPAGNANT »

Comité Régional : Club :

Nom/Prénom du responsable du club :

Nom/Prénom de l'accompagnant :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Inscriptions

	Prix	Nombre	Prix total	Précisions éventuelles
Soirée de clôture (Repas complet – Amuses Bouches - Vins pour 6 pers. Compris)	39,00€			
Entrée : <i>Terrine de Poisson</i> <i>Terrine Campagnarde</i>	Nbre			
Plat : <i>Carbonnade Flamande</i> <i>Poulet au Maroilles</i>		Nbre		
Fromage-Dessert-Café				

**TOTAL..... € - chèque libellé à l'ordre de « LES PÊCHEURS DE LA WARENNE »
ou par virement sur le compte ci-dessous :**

IBAN FR76 1627 5204 0008 1042 1015 668 – BIC CEPAFRPP627

Toute erreur dans le montant entraînera la non-prise en considération du dossier, qui sera renvoyé au club.

Les chèques seront encaissés le 15 juillet 2023

Attention : les fiches d'inscription et les règlements seront transmis sous pli recommandé à l'organisateur, avant le 30 juin 2023 à l'adresse ci-dessous :

David Louasse

Résidence Les Sauvageonnes - 8 rue des Oyats – 62360 ECAULT – Saint Etienne-au-Mont

Renseignements : ☎ 06 85 63 63 00 - ✉ davidlawarenne@free.fr

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE « COMMISSAIRE »

Aucune compétition ne serait une réussite sans la présence des commissaires. Nous avons besoin d'une trentaine de bénévoles pour nous aider à remplir cette mission.

Comité Régional :Club :

Nom/Prénom du Commissaire :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Taille Tee-shirt (S à 2XL) :

Le dîner de clôture est offert pour les commissaires ayant effectué les 3 manches

COMPLÉMENTS SUR LES INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions devront être adressées sous pli recommandé à :

David Louasse
Résidence Les Sauvageonnes - 8 rue des Oyats – 62360 ECAULT – Saint Etienne-au-Mont

Toutes demandes particulières ou questions pourront être faites par mail à davidlawarenne@free.fr ou par téléphone au **06 85 63 63 00**.

La clôture des inscriptions est fixée au **30 juin 2023** conformément au cahier des charges de la commission Bord de Mer.

Les chèques de règlement seront encaissés le **15 juillet 2023**.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué sauf motif réel et sérieux.

HEBERGEMENT

L'organisateur a décidé de ne pas prendre en charge la réservation des hébergements pour les compétiteurs et accompagnateurs.

Toutefois, nous vous conseillons de prendre contact avec notre Partenaire **EVANCY** qui vous proposera des hébergements sur notre localité.

RESERVATION INTERNET <https://www.evancy.fr/surfcasting>



Résidence Le domaine Sauvage, à Equihen-Plage

Appartements et villas
À 200m de la plage de votre compétition
Parking inclus
Petit-déjeuner en option
Ménage de fin de séjour inclus
(Les villas disposent d'un abri sécurisé pour votre matériel)

À partir de 93€/nuît/appartement

Résidence Trésors d'Opale, à Sainte-Cécile 4*

À proximité de vos lieux de compétition Hardelot et Equihen-Plage
Piscine extérieure chauffée
Parking inclus
Petit-déjeuner en option
Ménage de fin de séjour inclus

À partir de 126€/nuît/appartement



Réservation : www.evancy.fr/surfcasting
03.2015.36.00

HEBERGEMENT

Nous vous proposons également un hébergement de plein air situé au cœur de l'évènement côté Zone A à Equihen-Plage :

LE CAMPING DE LA FALAISE – 113bis, rue Charles Cazin – 62224 EQUIHEN-PLAGE

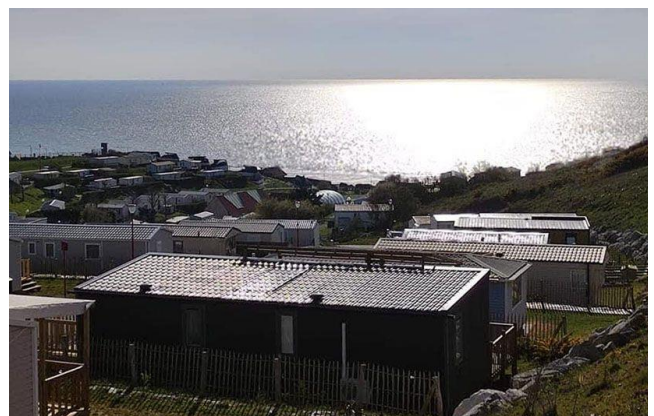
Tél : 03.21.31.22.61 - camping.equihen.plage@orange.fr

Réservations et Paiements en ligne sécurisés sur : www.camping-equihen-plage.fr

Le camping "La Falaise" est situé à 150 m de la plage entre Boulogne-Sur-Mer et Le Touquet. Sur 10 Hectares, il propose 336 emplacements tout confort. Son cadre verdoyant, ses équipements et sa vue imprenable sur la Côte d'Opale en font un lieu de détente pour un séjour agréable en famille.

Une destination de choix pour les amateurs de promenades en bord de mer avec une immense étendue de sable fin.

Le camping municipal vous offrira un confort optimal avec branchement électrique, assainissement, sanitaires équipés... L'espace Aqualudique sera ouvert.



PROFITEZ DE VOTRE SEJOUR POUR VISITER NOTRE MAGNIFIQUE CENTRE DE LA MER NAUSICAA A BOULOGNE SUR MER (Tarif Préférentiel)



GRAND LARG E

LES GÉANTS DE LA HAUTE MER EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

NOUVEAU PLACES LIMITÉES

OFFRE SPECIALE FFPS CHAMPIONNAT DE FRANCE BORD DE MER & LANCER 2023

PROFITEZ D'UN **TARIF PRÉFÉRENTIEL**

Situé à Boulogne-sur-Mer au cœur de la côte d'Opale, Nausicaá vous emmène le temps d'une plongée au cœur de l'Océan ! Reconnu par l'UNESCO, Nausicaá est l'un des plus grands sites européens dédié à la découverte et à la sensibilisation pour la protection de l'univers marin.

En famille ou entre amis, embarquez pour une journée mémorable au cœur de la planète Mer à la rencontre de plus de 58 000 animaux. Découvrez tous ses secrets, ses trésors mais aussi sa fragilité à travers 3 parcours immersifs et ludiques : « Dans l'œil du climat », « Voyage en Haute Mer » et « Des Rivages et des Hommes ».

*Offre SEPECIALE COMPETITEUR valable avec le code promo CDF2023 uniquement sur nausicaa.fr
Offre non cumulable avec d'autres offres et valable durant la saison 2023 (selon calendrier d'ouverture)

MERCI A TOUS DE VOTRE SOUTIEN

PARTENAIRE OFFICIEL

DECATHLON | CAPERLAN ^{SW}

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

62 Pas-de-Calais
Mon Département



EQUIHEN-PLAGE

PARTENAIRES LOCAUX



EVANCY

